

La Lettre de l'ASTEE Numéro 14

1- Informations générales :

Le rendez-vous de l'année 2004 à ne pas manquer :
Le congrès de l'ASTEE du 24 au 28 mai à Aix-les-Bains.
Réservez les dates et consultez le programme :

[Programme](#)

Puis inscrivez-vous :

[Inscription](#)

Le guide de prélèvement pour le suivi sanitaire des eaux, préparé par le groupe de travail du même nom de la commission distribution est publié dans le **numéro 1/2004 de notre revue TSM**. Ce document de 20 pages détaille les protocoles de prélèvements chez le consommateur, à la production et dans la ressource.

2- Aujourd'hui nous donnons la parole à Michel Rapinat, président de la commission distribution de l'eau de l'ASTEE.

La rédaction : La commission « Distribution de l'eau », que vous présidez, prépare activement le congrès 2004 de l'ASTEE qui se tiendra à Aix-les-Bains du 24 au 28 mai. Quels sont les thèmes que vous allez traiter au cours de ce congrès ?

Michel Rapinat : La commission Distribution de l'eau a retenu deux thèmes. Le premier est l'impact des nouvelles réglementations sur les petites unités de distribution d'eau potable. Le second concerne les substances chimiques dans les ressources en eau et sera traité en étroite collaboration avec les commissions « Ressources en Eau » et « Assainissement ».

La rédaction : C'est la première fois que l'ASTEE se préoccupe directement des petites unités de distribution. Quels sont les enjeux particuliers que ses services présentent ?

Michel Rapinat : Nous savons tous que les petites collectivités disposent de moyens réduits pour traiter l'eau destinée à l'alimentation humaine et la rendre conforme aux exigences légales. La réglementation devenant de plus en plus exigeante sur de nombreux paramètres de qualité, il est important de vérifier que les petites unités de distribution pourront disposer des moyens techniques et financiers pour continuer à délivrer de l'eau potable.

La rédaction : Le second thème que vous avez choisi semble très lié au premier. Si les ressources en eau ne contenaient pas des substances indésirables, le problème de leur élimination ne se poserait pas.

Michel Rapinat : Vous avez raison et nous sommes tous d'accord pour dire que la protection de la ressource en eau doit être une priorité, car le meilleur moyen pour obtenir une eau de qualité est, bien entendu, de disposer d'une ressource de qualité. Les ressources en eau étant le réceptacle de nombreuses pollutions, il faut réfléchir aux diverses voies de prévention. Les critères de qualité de plus en plus exigeants posent la question des substances indésirables qu'il faut chercher à maîtriser autant que possible à la source.

La Commission Distribution de l'Eau souhaite poser la question de la fixation de seuils pour les substances prioritaires dans les ressources en eau, au sens que donne la directive européenne à ces mots, permettant d'obtenir une eau potable de haute qualité sans exiger des tours de force des unités de potabilisation.

La rédaction : Les travaux qui seront présentés lors du congrès sont au cœur des préoccupations des groupes de travail de votre commission. Pouvez-vous nous donner un exemple lié aux enjeux exposés précédemment.

Michel Rapinat : Nous venons de parler des ressources et des processus de traitement. Il ne suffit pas d'avoir de l'eau potable en sortie d'usine, il faut la maintenir potable tout au long de son parcours souterrain dans les canalisations. Il faut même aller plus loin dans les précautions puisqu'elle risque encore de se dégrader dans les réseaux intérieurs. Voilà le nouveau sujet de réflexion de notre commission !

La rédaction : Selon vous, les thèmes que vous allez traiter au cours de ce congrès s'adressent plus particulièrement à quel public ?

Michel Rapinat : J'ai envie de vous dire que tous les buveurs d'eau peuvent être intéressés par les interventions prévues. Mais cette année, les gestionnaires de ressources en eau et les distributeurs de petite taille devraient trouver dans notre congrès beaucoup de réponses à leurs interrogations. Nous souhaitons qu'ils soient nombreux à venir !

Merci Michel Rapinat de nous avoir mis l'eau (potable) à la bouche avec ces sujets si importants pour l'avenir.

3- Les travaux des groupes :

La rédaction : Abdel Lakel, vous animez le groupe de travail « Assainissement non collectif » de la commission assainissement de l'ASTEE. Pouvez-vous nous faire part des questions sur lesquelles votre groupe travaille ?

Abdel Lakel : Notre groupe se préoccupe de deux enjeux majeurs :

Le premier est technique. Il s'agit de définir les bonnes pratiques en matière de réhabilitation c'est-à-dire donner les solutions techniques qui permettent de traiter les eaux usées avant leur rejet dans le milieu récepteur, de surface ou souterrain, et ceci dans le contexte difficile de la réhabilitation.

Le second est réglementaire. Depuis des dizaines d'années, des textes ont réglementé les techniques d'assainissement non collectif adaptées au contexte de l'habitat neuf. De plus, il est vrai que les préoccupations d'assainissement étaient focalisées sur l'assainissement collectif qui représente plus de 80 % de l'ensemble des rejets (l'assainissement autonome concerne environ 15 millions d'habitants). Il s'agit, d'analyser les textes réglementaires existants (urbanisme, droit de propriété, loi sur l'eau et santé), pour choisir le cadre dans lequel se fera la réhabilitation de l'assainissement non collectif.

La rédaction : Pour ce qui concerne la technique, avons-nous encore des recherches à mener pour un système qui semble a priori fort simple ?

Abdel Lakel : Les techniques d'assainissement individuel semblent très simples mais l'appréhension des phénomènes de dispersion hydrodynamique, d'aération naturelle et de traitement dans les milieux insaturés n'est pas aisée et nécessite des investigations longues. Il faut rappeler que ces techniques doivent être mises en œuvre pendant plus d'une décennie avec très peu d'entretien. La question principale est la suivante : Comment réduire la taille des ouvrages - à performances égales - tout en maintenant un entretien léger ? Il reste également à montrer que ces techniques sont fiables et efficaces sur le plan sanitaire et ne participent pas à la prolifération des germes indésirables.

La rédaction : Concernant la législation et la réglementation, quelles sont les voies de travail sur lesquelles vous avancez ?

Abdel Lakel : Elles sont nombreuses, ce qui peut paraître étonnant pour un ouvrage, aussi simple. Mais la raison vient de son statut, les ouvrages sont dans une propriété privée et vous savez que notre législation protège les droits du propriétaire, alors que celui-ci ne voit souvent dans sa « fosse septique » que des ennuis en perspective. De même, le devenir des boues et des rejets mérite d'être analysé à la lumière de ce qui se pratique pour des déchets analogues. Vous voyez que ce sujet concerne de nombreux domaines, et notre groupe les explore méthodiquement pour faire apparaître les contraintes et proposer des solutions.

Merci Abdel Lakel de nous avoir éclairés sur ce sujet qui concerne les maisons de campagne non raccordées à un réseau d'assainissement. Beaucoup de nos lecteurs seront certainement personnellement intéressés par vos conclusions et nous vous inviterons à les présenter dans notre lettre et notre revue TSM lorsque votre groupe aura suffisamment avancé dans ses travaux.

4- La vie des sections régionales :

La présidente de la section régionale Ile de France vous propose une demi-journée d'information sur le projet de tramway des boulevards des Maréchaux au sud de Paris et plus particulièrement sur son impact sur les réseaux d'eau le **16 Mars 2004 à 14 h 30**.

Le programme de cette journée et le bulletin d'inscription sont disponibles :

[Lettre d'invitation](#)

[Programme](#)

[Inscription](#)

La section régionale Lorraine Alsace, en liaison avec la section Est de l'Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF), organise le **vendredi 26 mars 2004** la visite de la station d'épuration de la Communauté Urbaine du Grand-Nancy à Maxéville (54) et du bassin de dépollution des eaux pluviales de l'îlot Keller à Nancy.

Vous trouverez en pièces attachées, pour information, le programme détaillé de cette journée et le formulaire d'inscription. **Inscription avant le 5 mars.**

[Programme](#)

[Inscription](#)

Le montant de l'inscription, incluant les frais du repas de midi, est fixé à 30 Euros.

La section régionale Ile de France a organisé avec l'AFNOR, le 12 février 2004, une journée consacrée à la mise en oeuvre de la norme 14001 dans les activités de gestion de l'eau, de l'assainissement et du stockage des déchets. Cette journée, suivie par une cinquantaine de participants, a montré que la mise en oeuvre de cette norme doit intéresser les entreprises, car une réflexion sur l'environnement passe par une réflexion sur les processus internes et débouche très souvent sur des économies de matières premières et d'énergie, après un investissement initial. Cette norme n'a pas pour l'instant beaucoup attiré les collectivités locales qui pourtant, notamment dans les domaines de l'eau ou des déchets, y trouveraient les mêmes avantages que les entreprises. Les études de cas qui ont été présentées le matin et la table ronde de l'après-midi ont permis des échanges

intéressants entre la salle et les intervenants, chacun faisant part de son expérience. Les intervenants ont souligné l'importance de la planification prévue par la norme, tout particulièrement lorsqu'une synergie doit s'instaurer entre le maître d'ouvrage et des opérateurs, prestataires ou délégataires. Au cours de cette journée, quelques organismes qui ont mis en oeuvre cette norme dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des déchets, étaient invités à commenter le guide d'application réalisé par un groupe de travail de l'ASTEE pour la mise en oeuvre de cette norme dans les trois activités citées.

La section régionale Rhône Alpes a organisé le 6 février 2003 une journée technique consacrée au plomb dans l'eau. Les actes de cette journée sont publiés dans le TSM N°1 de 2004. Ils sont aussi consultables sur le site de l'ASTEE :

Actes de la journée

5- Nos partenaires communiquent :

La Société Française de Santé Publique lance un appel à communications pour son congrès du 1 au 3 juillet 2004 : http://www.sfsp.info/pages/congres_indexpag.html

Date limite pour la réception des propositions de communications : **8 mars 2004.**

2, rue du Doyen Jacques-Parisot - BP7

54501 Vandoeuvre-les-Nancy cedex

Tel : +33 (0) 3 83 44 39 17

Fax : +33 (0) 3 83 44 37 76

Email : accueil@sfsp.info

Salon des technologies environnementales du Québec du 17 au 19 mars 2004 :

[partenaires/echanges/agenda/international/fichiers/24_1.pdf](#)

L'Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives (IFTS) organise un colloque "Filtration avec Adjuvants pour la Clarification des Liquides"

le 26 mai 2004 à la Maison de la Chimie à Paris.

ifts@ifts-sls.com

<http://www.ifts-sls.com>

La Fédération Européenne des Sociétés de Chimie (FECS) organise du 29 Août au 1er septembre 2004, à Bordeaux, la 9ème conférence "Chimie et Environnement"

Information sur la conférence

Colloque international Terre et Eau, du 21 au 23 novembre 2004 à Annaba, Algérie. Annonce et appel à communications :

[partenaires/echanges/agenda/international/fichiers/30_1.pdf](#)

Emmanuel Adler, Cabinet ACONSULT, propose dans le cadre de sa formation doctorale en histoire et civilisations à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, le **mardi 2 mars de 18 à 20h à Paris** (bd Raspail), un exposé intitulé «La gestion de l'impossible, les déjections humaines dans la France contemporaine, l'hygiène urbaine au 21ème siècle, les Illusions Perdues». Nombre limité de places, inscription obligatoire. Fax 04 78 44 80 74 <http://perso.wanadoo.fr/atout.boues/>

La lettre de l'ASTEE

A.S.T.E.E.

83 avenue Foch

75761 PARIS

Cedex 16

Tél : 01 53 70 13 53

Fax : 01 53 70 13 40

e-mail : astee@astee.org